

LA LETTRE ECO

N°113

7 février 2015

SOMMAIRE

Le Coin des Epargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Les bourses, en attendant la FED
- Pétrole, répit ou inversion ?
- Dettes publiques, la France a perdu un bon client

Si vous étiez absent cette semaine

- Etats-Unis, quand l'emploi va...
- Alignement prometteur de planètes
- La France, admise au rattrapage
- La France, toujours en indécatesse avec ses déficits

Le Coin de la Conjoncture

- Grèce, du rififi derrière le rideau
- Belgique, un voisin trop discret
- Turquie, patron du G20
- Japon, une génération en déflation

Le Coin des Tendances

- Les tablettes victimes de la société du partage
- La dictature du léger et du simple

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats du 6 février 2015	Evolution sur 5 jours	Résultats au 31 déc. 2014
CAC 40	4 691	+1,88 %	4 272 pts
Dow Jones	17 824	+3,84%	17 823
Nasdaq	4 744	+ 2,35 %	4 777
Dax Allemand	10 842	+1,42 %	9 805
Footsie	6 853	+1,54 %	6 566
Eurostoxx	3 398	+ 1,39 %	3 146
Nikkei	17 648	-0,15 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans	0,5930 %	0,5470 % (taux au 30/01)	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,377 %	0,304 % (Taux au 30/01)	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,948 %	1,653 % (Taux au 30/01)	2,17 %
Cours de l'euro / dollars	1,1321	+0,37 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars (1^{er} fixing Londres)	1264	+0,04 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars	57,9	10,5 %	57,54

Les bourses en attendant la FED, la Grèce et le reste...

Les bourses retiennent leur souffle en attendant d'en connaître un peu plus sur les intentions des Européens sur le dossier grec et sur les futures décisions de la FED. La mise sous pression de la Grèce est un sujet d'inquiétude. La fixation par Jeroen Dijsselbloem, le Président de l'Eurogroupe, d'un ultimatum a un peu crispé, en fin de semaines, les investisseurs. Les Grecs ont jusqu'au 16 février pour accepter la prolongation du programme d'aide de 7,2 milliards d'euros, programme supervisé par la Troïka que récuse le gouvernement de Tsipras.

Si les annonces sur les créations d'emploi aux Etats-Unis pour le mois de janvier démontrent la force de la croissance de l'économie américaine, en revanche, elles posent la question du relèvement des taux par la FED. Certes, la stagnation des salaires, le faible taux d'emploi et la diminution de l'inflation concourent au statu quo pour au moins quelques semaines.

Pétrole, répit ou inversion

Le baril de pétrole a repris des couleurs en revenant à quelques encablures des 60 euros. L'appréciation de 10 % du cours du baril (Brent), cette semaine, fait suite aux déclarations d'officiels de l'OPEP souhaitant une inversion des prix. Les violences en Lybie et au Nigéria ont également joué en faveur de la hausse. L'engagement d'une politique de soutien monétaire à la croissance en Chine a pu également contribuer au changement de tendance. Avant de se prononcer sur sa pérennité, il faudra attendre la fin du mois de février et la diminution des achats d'hiver de fuel. Il est certain que le marché restera, de toute façon, très volatil d'autant plus que les stocks sont au plus haut.

Dettes publiques, la France a perdu un bon client mais pas de quoi paniquer

En laissant filer sa monnaie, la Suisse fait un sale coup à la France. En effet, pour maintenir le franc suisse à 1,2 euro, les autorités monétaires acquéraient essentiellement des Obligations Assimilables du Trésor. La France bénéficiait, ainsi, en toute discrétion, d'un petit quantitative easing. L'impact de ces moindres achats est relativement faible sur le niveau des taux. L'augmentation des taux constatée cette semaine pour les titres publics s'explique avant tout par les dernières péripéties du dossier grec et par le calendrier des émissions.

SI VOUS N'AVEZ PAS SUIVI L'ACTUALITE ECO CETTE SEMAINE...

Etats-Unis, quand l'emploi va...

L'économie américaine a créé, au mois de janvier, 257.000 postes dans le secteur non agricole. Ce résultat est supérieur aux prévisions des experts qui tablaient sur 234.000 créations. L'économie américaine enregistre, ainsi, un onzième mois d'affilée au-dessus du seuil de 200.000. Pour retrouver une telle série, il fallait remonter à 1994. Sur trois mois, les créations d'emploi atteignent un million.

En revanche, le taux de chômage est en hausse de 0,1 point à 5,7% de la population active. La bonne tenue de la conjoncture incite des personnes d'âge actif à revenir sur le marché du travail. Les salaires continuent, en revanche, à progresser toujours moins vite qu'avant la crise.

Si l'économie américaine crée des emplois, elle commence à souffrir de l'appréciation du dollar. Comme preuves, les résultats des entreprises déçoivent et le déficit commercial se creuse. Il a augmenté de 17 % au mois de décembre, atteignant son plus haut niveau depuis la fin 2012. Cette augmentation pourrait aboutir à une correction à la baisse du taux de croissance pour le quatrième trimestre 2014.

Petit sujet d'inquiétude, les crédits à la consommation ont augmenté plus faiblement que prévu au mois de décembre prouvant que les marges des Américains ne sont pas infinies.

Les indicateurs américains restent donc toujours assez difficiles à apprécier ce qui devrait inciter la FED à laisser du temps au temps avant de remonter les taux.

Alignement prometteur des planètes pour l'Europe

Baisse du prix du pétrole, baisse de l'euro, politique monétaire non conventionnelle, reprise américaine, pacte de responsabilité, autant de facteurs qui devraient conduire à une augmentation de la croissance. Au niveau de la zone euro, la seule facture pétrolière des Etats membres devrait être diminuée, en 2015, de 100 milliards de d'euros. Les injections monétaires devraient s'établir à 600 milliards d'euros d'ici la fin de l'année. Il n'est donc pas surprenant que Bruxelles ait décidé de réviser à la hausse, jeudi 5 février, ses prévisions de croissance. Le taux de croissance pourrait atteindre ainsi 1,3 % pour la zone euro et 1,7 % pour l'Union européenne. En 2016, ces taux seraient respectivement de 1,9 et de 2,1 %.

Pour la première fois depuis huit ans, tous les pays de la zone euro, Grèce et Italie comprises devraient enregistrer, en 2015, un taux de croissance positif. Le taux record serait enregistré en Irlande avec + 3,5 %. Chypre et l'Italie ferment la marche avec un taux de croissance respectif, pour 2015, de 0,6 et 0,4 %.

La France, admise au rattrapage

La Commission de Bruxelles, dans le cadre de ses prévisions de croissance, s'est alignée, pour la France, sur les prévisions gouvernementales en retenant un taux de croissance de 1 % en 2015 et de 1,8 % en 2016 soit une amélioration de 0,3 point par rapport aux prévisions initiales. Dans ces conditions, le déficit public ne serait pas de 4,5 % mais de 4,1 % du PIB en 2015 contre 4,3 % en 2014. Dans ses calculs, la Commission a intégré le plan de 3,6 milliards d'euros annoncé par Paris pour échapper à un veto sur son projet de budget pour 2015.

La France passera donc sans encombre l'examen de rattrapage prévu pour le 27 février prochain. Certes, Bruxelles tique toujours sur le calcul de l'ajustement structurel à réaliser. La France apprécie l'effort à 0,3 % quand l'Europe souhaiterait 0,5 %. L'assouplissement des règles de stabilité devrait sauver la France. En outre, les autorités européennes risquent d'être focalisées, durant les prochaines semaines, sur le règlement de la crise grecque.

En revanche, la Commission ne prévoit pas d'embellie pour l'emploi. Le taux de chômage passerait de 10,3 à 10,4 % de la population active entre 2014 et 2015. Il ne commencerait à diminuer qu'en 2016 avec un taux de 10,2 %.

La France toujours en indécatesse avec ses déficits

Le déficit budgétaire s'est, selon Bercy, élevé à 85,6 milliards d'euros en 2014 en augmentation de plus de 10 milliards par rapport à 2013. Néanmoins en soustrayant les dépenses du nouveau programme d'investissements d'avenir (PIA), le solde s'établit à 73,6 milliards d'euros, en amélioration de 1,3 milliard d'euros par rapport à 2013.

Au niveau du déficit commercial pour 2014, il n'y a pas lieu de se réjouir. Certes, il s'est réduit de sept milliards d'euros l'an dernier pour revenir à 53,8 milliards contre plus de 60 milliards d'euros en 2013 soit son niveau le plus faible depuis 2010.

Cette amélioration s'explique par la réduction de la facture énergétique, qui a été inférieure de près de 11 milliards d'euros par rapport à 2013. Le déficit manufacturier augmenté de deux milliards d'euros et les excédents sur les produits agricoles et les œuvres d'art se sont réduits de respectivement 1,6 milliard et 0,9 milliard.

Les exportations sont restées quasi stables (+0,1%) en 2014 grâce à une meilleure fin d'année et les importations ont reculé de 1,3%. En 2015, il faudra analyser l'effet de la baisse de l'euro.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Grèce, du rififi derrière le rideau

Dans les prochains jours, les choses sérieuses commencent pour le nouveau gouvernement grec. Mercredi 11 février, il doit indiquer aux ministres des finances de la zone euro, comment le pays entend devenir financièrement indépendant. Cette annonce est attendue car le 16 février constitue la date butoir pour conclure un accord sur le nouveau plan d'aide.

Le nouveau gouvernement a répété que la Grèce ne voulait plus d'aide de l'Union européenne et du Fonds monétaire international (FMI) et que le pays devait être autorisé à émettre davantage de titres de dette à court terme. Mais, en l'état actuel, la majorité des experts doutent de la capacité de la Grèce à trouver les capitaux nécessaires pour faire face à ses besoins courants d'ici la fin de l'année, environ une quinzaine de milliards d'euros.

En l'état actuel des choses, le programme d'aide à la Grèce expire le 28 février. Sans ce dispositif, le pays ne bénéficiera plus d'assistance financière du FMI et de la zone euro.

La BCE a usé du bâton et de la carotte en privant les banques grecques de leur canal de financement tout en indiquant qu'elles pourront avoir accès à des prêts d'urgence à hauteur de 60 milliards d'euros. La BCE demande, par ce moyen, aux pays de la zone euro de trouver, dans les meilleurs délais, une solution. Par ailleurs, elle rappelle aux Grecs qu'ils ne peuvent pas ignorer la Troïka.

Face à ces derniers événements, la population grecque reste vigilante comme le prouvent les sorties de fonds des banques, 5 milliards d'euros en décembre et, a priori, 13 milliards d'euros au mois de janvier.

Belgique, un voisin trop discret

La Belgique, en toute discrétion, résiste assez bien. Ainsi, son taux de croissance, depuis 2008, la place au 4^{ème} rang juste derrière le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche et devant la France. Son taux de chômage est inférieur à la moyenne de la zone euro. En 2014, il était de 8,5 %. Le solde budgétaire des administrations publiques s'élevait, toujours, en 2014, à 2,9 % et pourrait descendre à 2,1 % cette année. Le point noir reste la dette publique qui a continué à progresser, ces dernières années, pour atteindre 106,1 % du PIB. Une baisse est attendue en 2016. La Belgique se caractérise par un niveau de dépenses publiques élevé, plus de 51 % du PIB. La réforme institutionnelle en cours a entraîné des transferts de charges au profit des provinces et des collectivités locales qui pour le moment ne se sont pas traduits par des économies. Il y a même un risque de dérive financière au niveau des collectivités territoriales.

Le financement des retraites constitue un défi à relever. Le surcoût d'ici 2060 est évalué à 5 % du PIB quand pour la France il n'atteindrait que de 1 à 2 points de PIB. La Belgique est pénalisée par les dépenses de préretraite et par les règles de fixation des salaires. Les augmentations salariales ont été dans ce pays les plus élevées de la zone euro. Au sein de l'Union européenne, la Belgique a le coin fiscal (somme de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales ainsi que des taxes sur les salaires) le plus haut. Il représente plus de 55 % des coûts de main d'œuvre contre 50 % pour l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la France.

La Belgique, comme la France, souffre d'un prix de l'immobilier élevé. Les dépenses de logement représentent 22 % des dépenses des ménages ce qui correspond à la moyenne de l'OCDE. Néanmoins, ce taux peut atteindre 40 % pour les ménages les plus modestes.

L'OCDE a, dans son dernier rapport, demandé aux autorités belges de relever l'âge de départ à la retraite, de réduire l'imposition qui pèse sur le travail, de rendre le système éducatif plus équitable, de favoriser l'insertion des immigrés, de réformer le processus de formation des salaires, d'améliorer l'accès au logement et de réduire les dépenses publiques...

Turquie, patron du G 20

La Turquie est devenue au fil des années un acteur incontournable au niveau économique grâce à la puissance de son industrie et à son savoir-faire commercial.

En 2015, la Turquie est au cœur de l'actualité car elle préside le G 20. Dans le cadre de cette présidence, le pays souhaite mettre l'accent sur la réduction des inégalités et la hausse des investissements. Par ailleurs, d'importantes élections législatives sont prévues au mois de juin. En l'état actuel, le parti au pouvoir, l'AKP, a de fortes chances de les remporter renforçant d'autant le Président Recep Tayyip Erdogan.

Au niveau économique, la Turquie veut renforcer son positionnement de pays émergent situé entre l'Europe, l'Asie et le Moyen Orient. Le symbole de ce positionnement est l'essor, année après année, des aéroports d'Istanbul qui se placent au 4^{ème} rang européen. En 2013 comme en 2014, leur croissance a été supérieure à 10 %. La compagnie Turkish Airlines a enregistré une croissance de plus de 13 % en 2014.

Sur le plan conjoncturel, la Turquie a souffert du ralentissement de la zone euro qui demeure son principal client et des guerres à ses frontières. Plus de 1,7 million de réfugiés vivent à proximité des frontières avec la Syrie. La forte inflation et la raréfaction des capitaux d'origine étrangère ont freiné la croissance en 2014. La baisse des cours des matières premières et de l'énergie constitue, en revanche, une aubaine afin d'améliorer le solde commercial.

Le taux de croissance qui s'élevait à plus de 8 % en 2010 et 2011 est redescendu à 3,3 % en 2014.

Le Président turc se bat pour obtenir de la Banque centrale une baisse des taux afin de relancer l'économie et cela le plus tôt possible afin de renforcer son parti à quelques mois des élections. Le maintien d'un fort taux d'inflation empêche une baisse rapide des taux même si la Banque centrale a, le 20 janvier dernier, réduit son taux des prises de pension de 8,25 à 7,75%. Cette réduction de 50 points a été jugée insuffisante par plusieurs ministres d'autant plus que la Banque centrale a laissé inchangé son taux au jour le jour.

Le taux d'inflation a décéléré, au mois de décembre, à 8,17% contre 9,15% en novembre mais reste nettement au-dessus de l'objectif de 5% de la banque centrale.

Les autorités turques espèrent une croissance de 4,4 % en 2015 et supérieure à 5 % en 2016. Le FMI est un peu moins optimiste avec un taux de croissance de 3,4 % pour les deux années. Le FMI a, en 2014, souligné que la Turquie, malgré ou à cause de sa forte croissance, était dans une situation de vulnérabilité, l'inflation et le déficit commercial menaçant l'équilibre économique du pays.

Les autorités turques ne croient plus à l'adhésion de leur pays à l'Union européenne. Les dirigeants critiquent de plus en plus la politique économique européenne qu'ils considèrent trop malthusiennes. Ils mettent également en avant l'absence de solidarité européenne.

Japon, une génération en déflation

Le Japon est confronté depuis 1995 à une déflation qui mine l'économie. Les prix ont diminué de manière quasi ininterrompue depuis vingt ans à l'exception de la période de forte hausse des matières premières entre 2005 et 2007. Le déclin démographique joue un rôle crucial dans le processus déflationniste. La difficile ouverture sur l'extérieur de l'archipel nippon explique l'enracinement de la déflation. Entre 1992 et 2012, la croissance japonaise a été inférieure à 0,8 %. Mais du fait de la diminution de la population, le PIB par habitant a continué à croître assez

rapidement surtout si l'on ne retient que les actifs. L'augmentation y a été supérieure à celle constatée aux Etats-Unis et en zone euro. Elle a ainsi permis de rendre acceptable la déflation d'autant plus que le Japon est en situation de plein emploi.

Jusqu'à maintenant, la politique du Premier Ministre, Shinzo Abe, n'a qu'imparfaitement pu enrayer le cycle déflationniste. Avec la mise en place de la politique d'assouplissement quantitatif, près de 70 000 milliards de yen investis par an soit 13,5 % du PIB, le taux d'inflation est remonté, passant de -0,3 à +3,7 % de janvier 2013 à mai 2014. Ce redressement du taux d'inflation est également le produit du relèvement de 3 points de la TVA au mois d'avril 2014, relèvement qui a provoqué une récession de l'économie japonaise. Ce taux d'inflation est, depuis, redescendu du fait de la baisse des prix de l'énergie. Sur l'ensemble de l'année 2014, les prix n'ont, en effet, progressé que de 0,7 % et pourraient être même en territoire négatif au cours du premier semestre 2015.

Afin d'endiguer le mouvement de diminution des prix et pour casser la spirale déflationniste, le Gouvernement fait pression sur le patronat afin d'obtenir des augmentations de salaire. Les négociations en cours devraient aboutir à une augmentation de 2,6 % en 2015 contre une hausse de 2,2 % en 2014. Mais cette progression ne concerne que les salariés syndiqués des grandes entreprises soit 17 % de la population active. Pour l'ensemble des salaires, la progression pourrait être de 1,6 % en 2015 et de 2,8 % en 2016. Avec une telle revalorisation, la Banque centrale espère néanmoins une hausse de l'inflation de 1,6 % en 2016.

LE COIN DES TENDANCES

Les tablettes victimes de la société du partage

Les tablettes qui devaient dépasser, au niveau des ventes, les ordinateurs déçoivent. Au dernier trimestre de l'année dernière, leurs ventes ont reculé. Les achats d'Ipad ont ainsi diminué de 17,4%. Sa part de marché a chuté de 33,1% à 28,1%. Le modèle concurrent de Samsung a également enregistré une baisse de 18,4%. Sa part de marché a elle-aussi fondu, passant de 17,2% à 14,5%. Les tablettes bas de gamme résistent mieux et gagent des parts de marché.

Les tablettes, n'étant pas subventionnées par les opérateurs téléphoniques, sont moins fréquemment renouvelées par leurs propriétaires que les smartphones. Les propriétaires de tablettes ont, en outre, tendance à transmettre aux membres de leur famille leur vieille tablette en cas d'achat d'un modèle plus récent. Par ailleurs, la durée de vie est plus longue qu'un téléphone du fait d'un usage moins intensif et à domicile. Enfin, les phablettes se positionnant entre les smartphones et les tablettes concurrencent ces dernières.

La dictature du léger et du simple

Le philosophe et sociologue, Gilles de Lipovetsky, dans son dernier essai « de la légèreté » (Grasset), souligne que nous sommes entrés dans la civilisation du léger. Si les précédentes révolutions industrielles avaient comme symboles des objets industriels volumineux, bien lourds - la voiture, la machine-à-laver, le réfrigérateur, la télévision à tubes - aujourd'hui, tout doit être miniaturisé ou virtualisé. Le culte de la minceur, du minimalisme, de la simplicité s'impose partout. Le léger est devenu une caractéristique dominante au sein de la société. Il ne faut plus s'encombrer d'objets encombrants. L'époque est à l'usage et non à la possession. Cette tendance est favorisée par la crise et par la recherche d'une consommation plus responsable. Le ludique envahit l'ensemble des activités humaines. Tout doit être facile et rapide d'usage.

Le partage des biens et la mise en avant de la valeur d'usage des objets se diffusent au sein de la population. Ainsi durant l'été 2014, Blablacar a transporté 1,2 million de personnes ce qui représente 4000 TGV. La SNCF ne sous-estime pas ce concurrent en lançant des campagnes de ventes à bas prix plusieurs mois avant les vacances et en voulant proposer son propre système de co-voiturage.

Tourisme, bricolage, presse, tous les secteurs d'activité sont touchés par l'ère du léger. Airbnb est devenu le premier hôtelier mondial ; « de Place de la Loc » propose aux particuliers de louer les objets qu'ils n'utilisent qu'occasionnellement - poussettes, voitures, perceuses et tondeuses à gazon ; « Troc de presse » permet d'échanger des journaux et des magazines entre voisins.

Même une marque comme Audit s'est lancé dans le partage. Ainsi, en Suède, la marque allemande a lancé Unite, un service qui permet de partager une voiture dans un réseau privé d'amis, de voisins ou de collègues jusqu'à cinq personnes, avec une facturation à l'utilisation effective ou au mois.

Le léger signifie également simplification. Le temps des listes infinies d'options semble révolu. De plus en plus de sociétés revoient à la baisse les options liées à leurs produits ou à leurs services. C'est l'innovation frugale qui s'impose. Le spécialiste de l'innovation, Navi Radjou, vient de publier un livre sur le sujet qui promeut la fin de la sophistication inutile. Les consommateurs après avoir demandé du toujours plus appellent de leurs vœux une plus grande simplicité des objets. Ils souhaitent des objets réellement utiles, fiables, faciles à utiliser et moins chers.

Les constructeurs automobiles se sont déjà engagés dans l'innovation frugale. La Citroën Cactus ou la nouvelle Golf jouent la simplification et la légèreté. La Tesla Model S dont le tableau de bord a été réduit au strict minimum se veut luxueuse, écologique et tendance. La voiture européenne moyenne pesait 300 kilos de plus en 15 ans, mais depuis cinq ans, elle perd 50 kilos par an.

L'informatique s'est également lancée dans une course dans la simplification comme le prouve Windows 8, suivi par Apple. Les boutons disparaissent au profit d'interface conviviale. Même les sites Internet se simplifient. Le nombre de rubriques diminuent, les menus se raccourcissent. Tout doit rapidement lisible. Les changements de pages sont considérés comme des contraintes.

De même, le marketing agressif répétitif est passé de mode. Il faut inciter en douceur les clients à choisir les produits. Les entreprises pratiquent, ainsi, de plus en plus les "coups de pouce en douce". Les méthodes positives et incitatives, se multiplient pour modifier les comportements des individus en matière de consommation responsable et d'éco-gestes. La banque russe Alfa-Bank a lancé, en juin 2014, un compte avec des taux d'intérêt plus avantageux sur lequel l'argent de ses clients est transféré au fur et à mesure de leur pratique sportive. Des compagnies d'assurances-vie récompensent leurs assurés qui acquièrent des unités de compte en améliorant le rendement des fonds euros. A Amsterdam, la ville récompense les automobilistes qui lèvent le pied au volant. A chaque fois que l'un d'eux roule en dessous de la limitation de vitesse, la mairie reverse trois centimes à la communauté afin de financer des projets locaux.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 8 février

En **Chine** sera publié le résultat de la **balance commerciale** du mois de janvier. L'excédent commercial devrait être en diminution. Si les importations ont diminué témoignant de la baisse de la croissance, les exportations augmentent également moins vite qu'auparavant.

Au **Japon**, sera également communiquée la **balance commerciale** mais pour le mois de décembre.

Lundi 9 février

En **France**, il faudra suivre la **publication des enquêtes de conjoncture de la Banque de France**. Le Gouvernement devrait annoncer des mesures de lutte contre le chômage.

En **Allemagne**, sera rendu public le **résultat de la balance commerciale** pour le mois de décembre. Les exportations devraient ressortir en hausse de 1 % quand les importations reculeraient de 0,5 %.

Pour la **zone euro**, il faudra suivre l'**indicateur Sentix sur la confiance des investisseurs**.

L'**OCDE** publiera ses **indicateurs avancés** pour le mois de février.

Au **Japon**, il faudra regarder l'**indice de confiance des consommateurs** pour le mois de janvier.

Aux **Etats-Unis**, l'indice des **conditions du marché du travail** de janvier sera communiqué.

Mardi 10 février

En **France**, la Banque de France publiera la **situation d'endettement** des agents non financiers.

Toujours en **France**, il faudra suivre le résultat de la **production industrielle** du mois de décembre. Une progression est attendue après deux mois de recul.

La **production industrielle** du mois de décembre sera également rendue publique en Italie et au **Royaume-Uni**. Pour ce dernier pays, elle devrait être en hausse.

En **Chine**, il faudra suivre l'**indice des prix à la production** de janvier qui serait en rythme annuel serait de -3,8 % contre -3,3 % en décembre. De même, sera publié l'indice des prix à la consommation qui pourrait être de 1 % en janvier contre 1,5 % en décembre et toujours en base annuelle.

Aux **Etats-Unis**, il faudra **suivre l'indice de l'optimisme des affaires NFIB** de janvier et **l'indice Redbook** de février pour apprécier la vitalité de l'économie en ce début d'année.

Mercredi 11 février

En **France**, sera publié le résultat de la **balance des paiements** courants de l'année 2014.

Au **Japon**, il sera intéressant de regarder **les commandes de biens d'équipement** du mois de décembre. La hausse pourrait s'élever à 1 %.

Jeudi 12 février

En **Allemagne**, il faudra suivre la publication de **l'indice des prix à la consommation** du mois de janvier.

Pour la **zone euro**, sera connue la production industrielle des mois de décembre et de janvier.

Il faudra suivre également l'évolution **du taux de chômage en Grèce** du mois de novembre. Il était de 25,8 % en octobre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder les ventes au détail du mois de janvier. Elles pourraient avoir reculé de 0,5 % du fait de la baisse des cours de l'énergie.

Vendredi 13 février

En **France**, sera communiqué le résultat de la croissance au dernier trimestre 2014. La croissance du dernier trimestre de l'année dernière devrait être nulle à tout juste positive. Pour l'ensemble de l'année, la France fera aussi bien ou aussi mal qu'en 2012 et 2013, avec un taux de 0,4 %.

En **France**, sera rendue également publique **l'évolution de l'emploi au 4^{ème} trimestre**. La Banque de France communiquera **son enquête mensuelle auprès des banques sur la distribution du crédit** en France. L'INSEE communiquera **le nombre de création d'entreprise** pour le mois de janvier.

Le résultat du **quatrième trimestre pour le PIB** sera également connu pour **l'Allemagne, la Grèce, le Portugal et l'Italie** ainsi que pour la zone euro. En ce qui concerne l'Allemagne, le PIB a dû augmenter de 0,3 % comme au 3^{ème} trimestre.

Le **taux d'inflation** pour le mois de janvier en ce qui concerne **l'Espagne** sera communiqué.

Aux **Etats-Unis**, il faudra **regarder l'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan** pour le mois de février.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 01 45 00 37 37
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC